

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR**

LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

*Cochez la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : GAECH Bouchez-Dubois

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : BOUCHEZ Raphael

Adresse : N° 6 Rue de l'Abbaye

Commune : Barly

Code postal : 80600

Nature des activités : Agricoles

Qualification : Agriculteur

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Nyctalus noctula</i> Noctule commune		Haines arbustives hautes
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, stades particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Preciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le but de ce déplacement de haies est de simplifier le travail de la parcelle en limitant les manœuvres, en réduisant le temps passé et la consommation de carburant.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(Indiquer l'une des catégories suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT *

Capture définitive **Preciser la destination des animaux capturés :**

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser.

Destruction des œufs Préciser.

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser.

Par pièges letaux Préciser.

Par capture et euthanasie Préciser.

Par armes de chasse Préciser.

Autres moyens de destruction Préciser.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser.

Utilisation d'animaux domestiques Préciser.

Utilisation de sources lumineuses Préciser.

Utilisation d'émissions sonores Préciser.

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser.

Utilisation d'armes de tir Préciser.

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser:

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Début 2024

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Hauts de France

Départements : Somme

Cantons : Doullens

Communes : Barly

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Pour compenser la destruction de haies, une nouvelle haie sera plantée sur une autre parcelle de la commune. Sa longueur sera de 375 m et sa largeur d'environ 3m. Elle sera composée d'au moins 5 essences locales différentes. Le pied de haie restera enberné.

Suite sur papier libre

1. COMMENT SERA PRÉPARÉ LE COMpte RENDU DE L'OPéRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Après plantation, un bilan sera réalisé pour présenter le projet terminé. Un suivi sera réalisé à 5 ans et un autre à 10 ans.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données numériques portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le

Votre signature

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations, définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : ...

ou Dénomination (pour les personnes morales) : GAEC Bouchez-Dubois

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : BOUCHEZ Raphael

Adresse : N° 6 Rue de l'Abbaye

Commune : Barly

Code postal : 80600

Nature des activités : Agricoles

Qualification : Agriculteur

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPECE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)		
	Nom scientifique	Nom commun	
B1 <i>Nyctalus noctula</i>	Haies arbustives hautes		
Noctule commune			
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) Décrire les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et/ou de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvegarde de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Mouvement d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détenir en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale.

Le but de ce déplacement de haies est de simplifier le travail de la parcelle en limitant les manœuvres, en réduisant le temps passé et la consommation de carburant

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION ?

Destruction Préciser : Suppression de haies

Alteration Préciser :

Dégradation Préciser :

Suivez sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS ?

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Début 2024
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Hauts de France

Départements : Seine-et-Marne

Cantons : Coulommiers

Communes : Barly

H. UN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Réconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures



Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Pour compenser la destruction de haies, une nouvelle haie sera plantée sur une autre parcelle de la commune. Sa longueur sera de 375m est sa largeur d'environ 3m. Elle sera composée d'au moins 5 essences locales différentes. Le pied de haie restera enherbé.

I. COMMENT S'ARRAÎTERRA LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Après plantation, un bilan sera réalisé pour présenter le projet terminé. Un suivi sera réalisé à 5 ans et un autre à 10 ans.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature :

N° Pacage : 080020597

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEc BOUCHEZ.
DUBOS

Date de photographie : du 1 au 14 juin 2021 à 13H00 - Envoi de la BD CARTO

N° de page : 27/61



Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

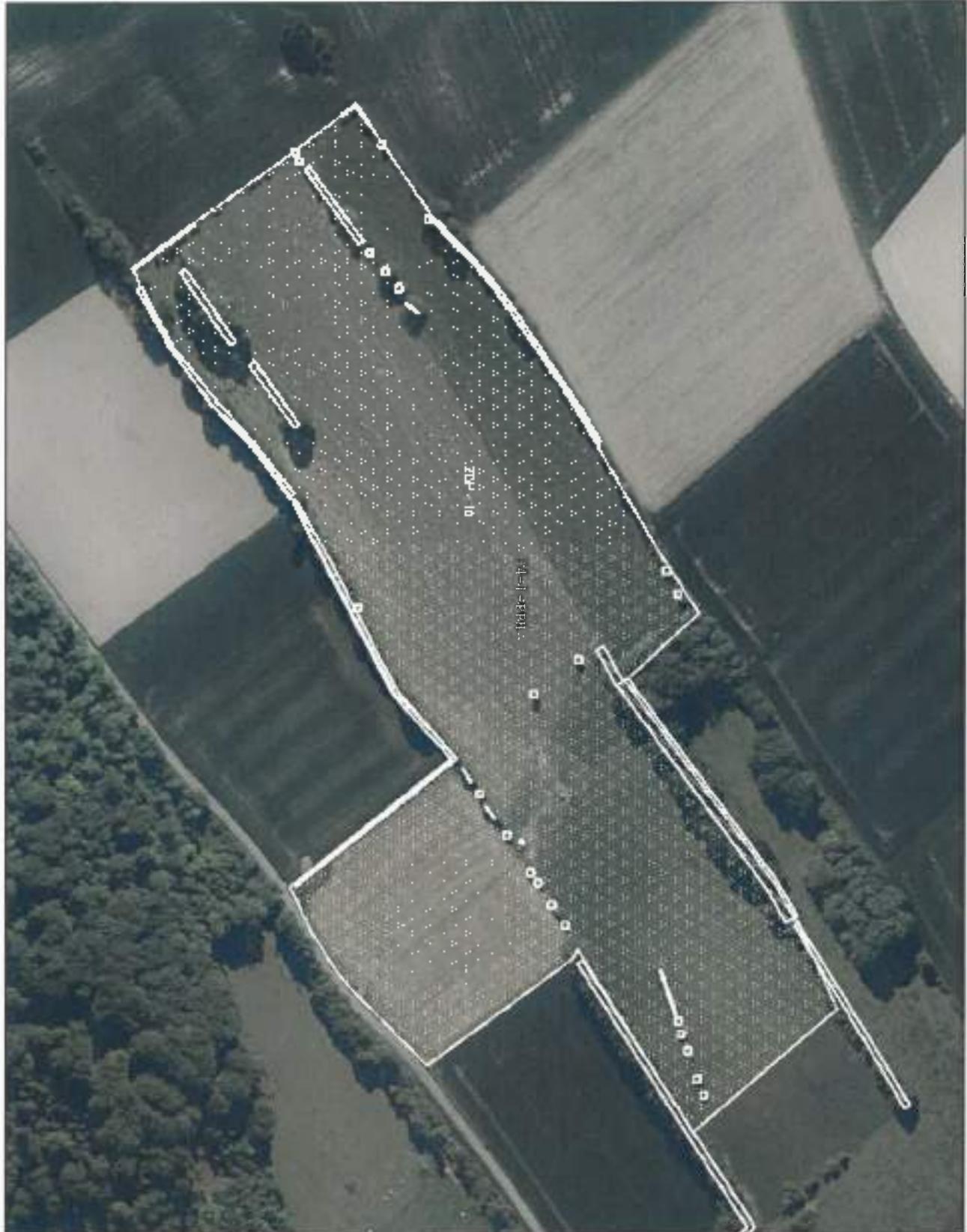
Ilot n° : 34

Surface graphique (ha) : 11.51

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :

BARLY (80555), OUTREBOIS (80514)

N° d'ordre	Culture	Surface graphique
1	PPH	11.51





Demande de dérogation au
titre des espèces protégées
pour les projets de
déplacement de haies
agricoles

GAEC Bouchez-Dubos

Barly

Haies à supprimer

- GAEC Bouchez-Dubos
- HAIES
- █ Haie à supprimer
 - █ Parcelles
 - █ RPG





**Demande de dérogation au
titre des espèces protégées
pour les projets de
déplacement de haies
agricoles**

GAEC Bouchez-Dubos

Barly

Localisation du projet

- Limites départementales
- Communes_2021
- GAEC Bouchez-Dubos**
- HAIES**
 - Haie à réimplanter
 - Haie à supprimer
- Biodiversité**
 - Zsc_Picardie
 - znieff2_G2
 - znieff1_G2
 - Parcellles RPG 2021

0 250 500 m
1:25 000
N





Demande de dérogation au
titre des espèces protégées
pour les projets de
déplacement de halles
agricoles

GAEC Bouchez-Dubos

Barly

Parcelaire de l'exploitant

- Limites départementales
- Communes_2021
- GAEC Bouchez-Dubos
- Dossier PAC 2023 RPG



1:40 000



**Demande de dérogation au
titre des espèces protégées
pour les projets de
déplacement de haies
agricoles**

GAEC Bouchéz-Dubos

Baily

Compensations

GAEC Bouchéz-Dubos

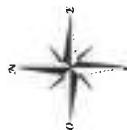
HAIES

Haie à réimplanter

Parcelles cadastrales

RPG

0 100 200 m
1:10 000



Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

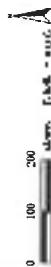
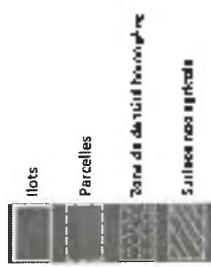
Lot n° : 12

Surface graphique (ha) : 50,41

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :

REMAISNIL (80266), FROHEN-SUR-AUTHIE (80369), BARRY (80265), BONNIERES (62154)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
2	AG	0,09
4	AG	0,14
5	AG	0,04
7	PPH	1,20
?	PP4	1,74
?	BIH	44,24



N° Pacage : 0800020597

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC BOUCHEZ-



DUBOS
Date de signature : 11/05/2023

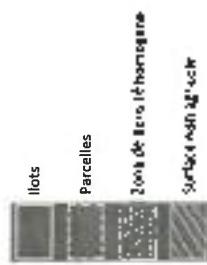
Signature électronique : KNUSIHDQDUPWIT3yII1R1IugJzCm5EqP

Lot n° : 19
Surface graphique (ha) : 5,76
Commune(s) concernée(s) par cette photographie
REMAISNIL (ADDEBES) BARLY
(80065), MEZEBOULES
(80054)

Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré



N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	MFS	2,02
2	PPH	2,74



Thomas DAMONNEVILLE

De: A BOUCHEZ <bouchez-dubos@orange.fr>
Envoyé: vendredi 16 février 2024 14:10
À: Thomas DAMONNEVILLE
Objet: TR. Re: TR . RE : Déplacement haie

Envoyé depuis l'application Mail Orange

mail transféré

De : Sébastien Maillier <sebastien.maillier@picardie-nature.org>
Envoyé : vendredi 16 juin 2023 15:32
À : A BOUCHEZ, <bouchez-dubos@orange.fr>
Objet : Re: TR : RE : Déplacement haie

Bonjour et merci pour tous les documents car ça permet de statuer (ou de commencer au moins).

Tout d'abord, Suzanne Guyard de la DDT est en congés jusqu'au 4 juillet donc elle ne nous aidera pas sur les suites de tout ça?

Me concernant je dirais ceci :

- les photos montrent plutôt une haie arbustive (une taillée basse fait généralement moins de 1,6m de hauteur) donc le remplissage du formulaire est peut-être erroné
- L'enjeu Noctule ne semble pas majeur car il n'y a pas de cavités dans cette haie (pas d'arbres creux) et il n'y aurait pas besoin d'une étude. ==> bonne nouvelle pour vous même si pour cette espèce là comme pour les autres chiroptères les linéaires de haies servent pour chasser les insectes à la nuit tombée
- la compensation proposée me semble insuffisante et mal positionnée (cf. idée de vous faire conseiller par la Chambre). La proposition de 190 mètres est un peu juste (ratio de moins de 1,5 donc trop juste par rapport aux seuils recommandés). De plus la localisation de cette replantation n'est pas idéale (pas de connexion pour la petite et la grande faune) même si le choix des essences est pertinent. La haie est placée au milieu des champs en quelque sorte, non rattachée à une lisière par exemple.

Un conseil pour la suite du dossier, prendre l'attache d'un conseiller de la chambre d'agriculture de la Somme pour vous aider dans ce formulaire. Il pourra se déplacer sur le terrain. Thomas Damonneville peut être la bonne personne au sein de la Chambre d'agri de la Somme.

A finir de statuer donc.

Bonne fin de semaine.

